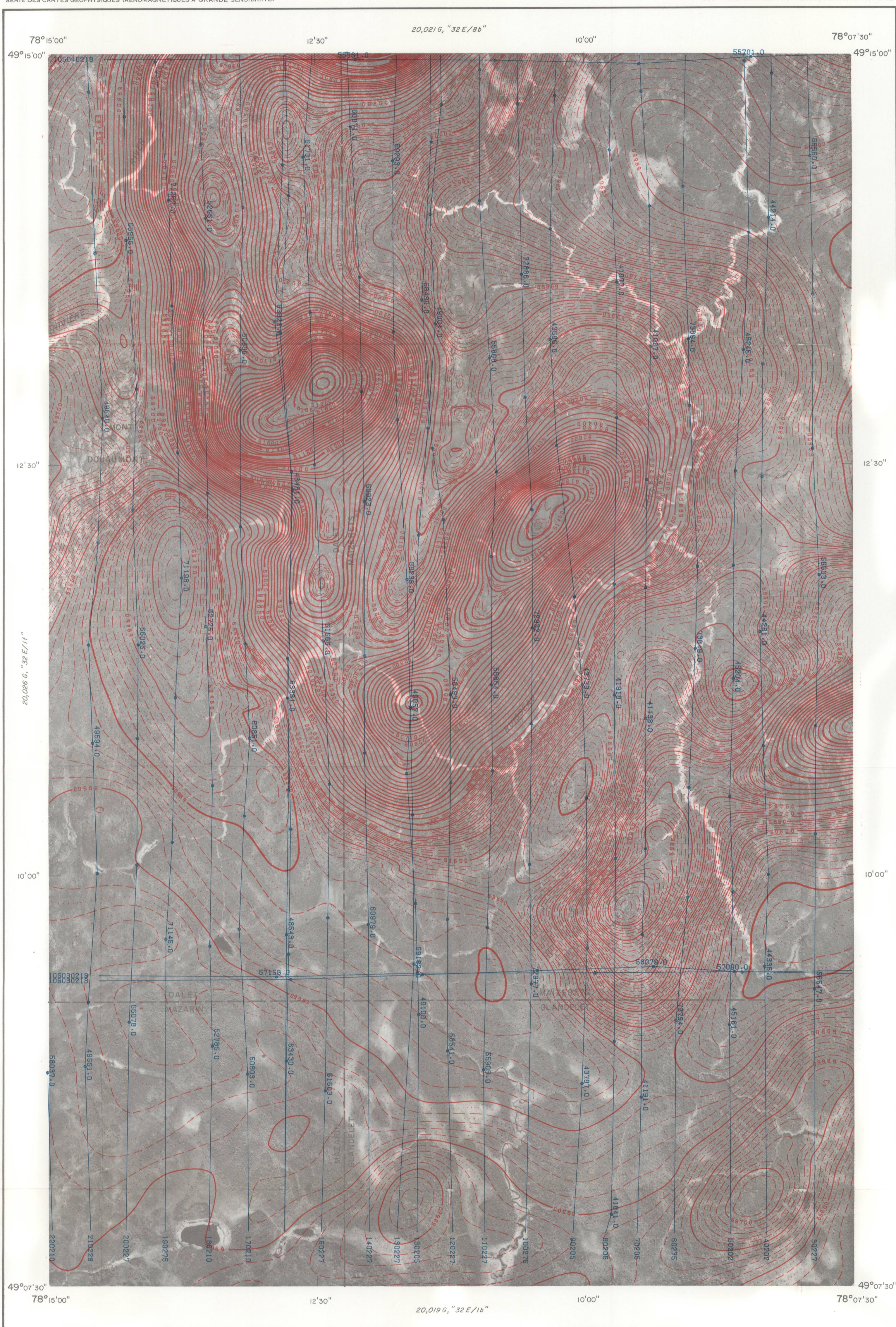


SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES (AÉROMAGNETIQUES À GRANDE SENSIBILITÉ)

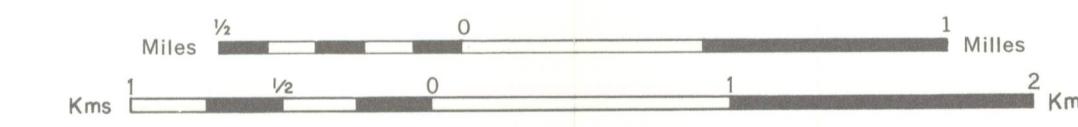


CARTE - MAP
20,020 G

32 E/1g

QUÉBEC

ÉCHELLE 1:25,000 SCALE



LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)

- 500 gammes.....
- 50-100 gammes.....
- 10-20 gammes.....
- 5 gammes.....
- Dépression magnétique.....
- Magnetic depression.....
- Lignes de vol.....
- Flight lines.....
- Altitude du vol: 1000 pieds au-dessus du niveau du sol.....
- Flight altitude: 1000 feet above ground level.....

32 E/7a	32 E/8d	32 E/8c	32 E/8b
20,039 G	20,033 G	20,027 G	20,021 G
32 E/2h	32 E/1e	32 E/11	32 E/1g
20,038 G	20,032 G	20,026 G	20,020 G
32 E/2a	32 E/1d	32 E/1c	32 E/1b
20,037 G	20,031 G	20,025 G	20,019 G

LIEU DE LA CARTE
INDEX MAP

La présente carte est fondée sur l'enregistrement numérique des données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à vapeur de rubidium qui mesure le champ magnétique total, avec une résolution atteignant 0.02 gamma. Les vols ont été effectués à l'altitude nominale, soit à environ 1000 pieds au-dessus du niveau du sol. Les levés sont espacés en moyenne de 1,000 pieds tangents que les doubles lignes de contrôle le long des deux fois vérifiées, compilées et ramenées à un niveau référentiel commun, les valeurs étant ajustées pour éliminer les variations régionales. Les segments de la grille sont établis aux noeuds d'une grille dont la maille mesure 0.1 à l'échelle de la carte.

Le procédé automatique utilisé pour déterminer le niveau de référence tient compte de l'errance des levés et de l'absence de données de contrôles tangents lorsque celles-ci ne coïncident pas exactement, le long des tronçons de lignes de levé qui les recoupent. Cette opération permet d'identifier et de distinguer les variations aléatoires dans les données de levé et de leur appliquer une correction. Ces corrections servent à stabiliser le niveau référentiel auquel se rattachent les lignes de vol principales après ajustement suivant une méthode basée sur la moitié somme des écarts.

La carte définitive des lignes de vol a été tracée à l'aide de la méthode d'interpolation par le truchement d'une programmation adaptée au traceur micénographique de Dataplotting.

Les levés ont été effectués en juillet 1971 par la Division de la géophysique et de la géochimie appliquées de la Commission géologique du Canada qui en a également assuré la responsabilité.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale du champ.

La photomosaïque a été élaborée par la Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des publications au ministère des Richesses naturelles à Québec, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

This map is based on in-flight digitally recorded high sensitivity aeromagnetic data obtained with a Rubidium vapour magnetometer measuring the total magnetic field to a resolution of 0.02 gamma. Flights were conducted at an altitude of approximately 1000 ft above ground level. Control lines were flown at an average spacing of 5 miles.

The final data grid was contoured and plotted using the automatic contouring program and digital plotting facilities of Dataplotting Services Ltd.

Airborne survey and digital compilation by Resource Geophysics and Geochimical Division, Geological Survey of Canada. Flying took place in July 1971.

No correction has been made for regional variation.

The photo base for this map was compiled by Resources and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources.

On may obtain copies of this map from the Publications Division of the Quebec Department of Natural Resources, Quebec City, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

CARTE - MAP
20,020 G
32 E/1g
QUÉBEC

This document was produced
by scanning the original publication.
Ce document est le produit d'une
numérisation par balayage
de la publication originale.